

0332934K
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE
1 RUE LALIEYRE NORD
33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 0557981150

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 50-1

Annule et remplace l'acte n° 50 - 2016-2017

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres de la CP : 11

Quorum : 6

Nombre de présents : 6

La commission permanente

Convoquée le : 04/04/2017

Réunie le : 11/04/2017

Sous la présidence de : Natalie Bateau-Gauzere

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54

- le code des marchés publics

- la délibération du conseil d'administration du 29/11/2016 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Plumier d'or Sénat 2017 : La Commission autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions nécessaires à l'organisation du déplacement à Paris pour la remise du prix du plumier d'or 2017 de l'élève BUIN Lily, au Sénat, accompagnée de son enseignante de lettres en mai 2017, le mercredi fixé par les organisateurs. Le financement est assuré par l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0